

Communiqué du Conseil constitutionnel à la suite du décès de Michel CHARASSE

Le Conseil constitutionnel apprend avec la plus grande tristesse le décès de M. Michel CHARASSE, qui a été l'un de ses membres de 2010 à 2019. Au Conseil constitutionnel comme tout au long de son parcours professionnel, Michel CHARASSE a servi les principes de la République avec une grande détermination et beaucoup d'humanité.

Le Président Fabius et les membres du Conseil constitutionnel adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de Michel CHARASSE.